

CHAPITRE 7

OREN 307 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE LA PHASE TROIS

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier le document de l'annexe A (une copie par cadet).

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Une activité en classe a été choisie pour les PE 1 et 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler la réflexion et de susciter l'intérêt des cadets aux occasions d'instruction de la phase trois.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de la phase trois et susciter leur intérêt pour celles-ci.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait être en mesure d'identifier les occasions d'instruction qui lui seront offertes à la phase trois.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent l'instruction qui sera donnée à la phase trois, pour qu'ils aient un aperçu de ce que l'année d'instruction exigera. La présente leçon préparera les cadets à cette année d'instruction et aidera à susciter leur intérêt pour les sujets offerts.

Point d'enseignement 1

Identifier les occasions d'instruction obligatoire de la phase trois

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe

APERÇU

Le programme d'instruction est divisé en objectifs de rendement (OREN), qui correspondent aux sujets généraux, et en objectifs de compétence (OCOM), qui correspondent aux sujets introduits dans les OREN. L'instruction comprend des éléments obligatoires et des éléments complémentaires.

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'instruction obligatoire comprend les OCOM que tous les cadets doivent suivre au cours de l'année d'instruction.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de faire le tour des postes d'information sur chaque OREN.

RESSOURCES

Les ressources seront conformes aux exigences de chaque OREN tel qu'énuméré ci-dessous.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Organiser une station pour chaque OREN qui présente de l'information, des illustrations, des vidéos et d'autre matériel d'instruction pour décrire ce que le cadet apprendra à chaque OREN.

OREN 301 – Civisme (chapitre 1)

L'OREN Civisme permet aux cadets d'identifier le rôle des groupes de service au sein du Canada.



À titre d'exemple d'information ou de matériel d'instruction pouvant être présenté à cette station, il y a l'information sur les groupes de service locaux.

OREN 302 – Service communautaire (chapitre 2)

L'OREN Service communautaire donne aux cadets l'occasion de faire du service communautaire. Le service communautaire doit procurer un avantage direct à la communauté et favoriser le civisme.



À titre d'exemple d'information ou de matériel d'instruction pouvant être présenté à cette station, il y a des photos de diverses activités de service communautaire auxquelles le corps de cadets a participé.

OREN 303 – Leadership (chapitre 3)

L'OREN Leadership donne aux cadets l'occasion d'assumer le rôle d'un chef d'équipe. Les cadets vont :

- définir le rôle et les responsabilités d'un chef d'équipe;
- participer à une relation de mentorat;
- pratiquer l'auto-évaluation;
- communiquer à titre de chef d'équipe;
- superviser les cadets;
- résoudre des problèmes;
- diriger une équipe dans le cadre d'une tâche de leadership.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des photos de chefs célèbres;
- des citations sur le leadership;
- des photos des cadets du corps participant à des activités ou à des tâches liées au leadership.

OREN 304 – Bonne forme physique et mode de vie sain (chapitre 4)

L'OREN Bonne forme physique et mode de vie sain donne aux cadets l'occasion de mettre à jour leur plan d'activité physique personnel (de la phase deux) pour l'année d'instruction. Les cadets vont :

- décrire ce qu'est le bien-être;
- participer à l'évaluation de la condition physique des cadets;
- établir de nouveaux buts personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction;
- évaluer leur plan d'activité personnel.

Cet OREN fournit aux cadets certains outils nécessaires pour leur permettre de faire des choix éclairés en vue d'adopter un mode de vie sain. Il s'agit d'un aspect important puisque se mettre en bonne condition physique est l'un des buts du programme des cadets.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- un lecteur de disque compact ou de cassette jouant les signaux sonores du test PACER,
- des copies de la feuille de pointage de l'évaluation de la condition physique des cadets.

OREN 305 – Sports récréatifs (chapitre 5)

L'OREN Sports récréatifs donne aux cadets l'occasion de participer à des sports d'équipe récréatifs organisés. Il s'agit d'un aspect important puisque se mettre en bonne condition physique est l'un des buts du programme des cadets.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- un ballon de soccer,
- un ballon de volley-ball,
- un ballon de hockey en salle,
- des bâtons de hockey,
- des disques volants,
- des photos des cadets du corps participant à des sports récréatifs.

OREN 306 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé (chapitre 6)

Le tir de précision avec la carabine à air comprimé donne l'occasion aux cadets de participer à une activité récréative de tir de précision.



Un champ de tir miniature pourrait être apporté à cette station, incluant le matériel suivant :

- un tapis de tir;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- des exemples de cibles;
- un télescope;
- une bretelle;
- des lunettes de sécurité.

OREN 307 – Connaissance générale des cadets

L'OREN Connaissance générale des cadets fournit aux cadets l'information nécessaire leur permettant de servir comme membres du corps de cadets de la Marine. Les cadets devront :

- identifier les occasions d'instruction de la phase trois;
- reconnaître le partenariat entre la Ligue navale du Canada et le ministère de la Défense nationale pour appuyer le Mouvement des cadets du Canada.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une affiche ou des feuilles d'information sur les occasions d'instruction d'été de la troisième année;
- de l'information sur la Ligue navale du Canada.

OREN 308 – Exercice militaire (chapitre 8)

L'OREN Exercice militaire donne l'occasion aux cadets de diriger une escouade sur le terrain de parade. Les cadets vont :

- préparer une escouade en vue d'une parade;
- donner des commandements.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une copie de l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*;
- une vidéo de cadets participant à un exercice militaire;
- des photos des cadets du corps participant à des activités d'exercice militaire.

OREN 309 – Techniques d'instruction (chapitre 9)

L'OREN Techniques d'instruction donne aux cadets l'occasion d'enseigner une leçon. Les cadets vont :

- expliquer les principes de l'instruction;
- identifier les méthodes d'instruction;
- décrire les techniques d'art oratoire;
- décrire les techniques de questions;
- choisir le matériel didactique approprié;
- planifier une leçon;
- enseigner une leçon de 15 minutes.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des copies de plans de leçon complétés;
- divers types de matériel didactique.

OREN 320 - Marine canadienne et milieu maritime (chapitre 11)

L'OREN Marine canadienne et milieu maritime donne aux cadets l'occasion de décrire des aspects de la Marine canadienne. Les cadets vont :

- identifier les classes de navires de la Marine canadienne;
- décrire le rôle à l'échelle nationale des Forces canadiennes;
- décrire le rôle des Forces canadiennes dans les institutions internationales.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- des illustrations de divers navires CSM;
- des photos de mascottes des navires CSM;
- des photos de bases de la Marine canadienne;
- des articles au sujet des opérations nationales auxquelles les Forces canadiennes ont pris part;
- de l'information au sujet des Nations Unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.

OREN 321 – Travail de câbles et de cordages (chapitre 12)

L'OREN Travail des câbles et de cordages donne aux cadets l'occasion de gréer un dispositif de levage. Les cadets vont :

- décrire les procédures de sécurité liées à l'utilisation des dispositifs de levage;
- gréer une bigue.



Un modèle de bigue doit être monté à cette station.

OREN 323 – Opérations d'un navire (chapitre 14)

L'OREN Opérations d'un navire donne une occasion aux cadets d'apprendre à servir dans un environnement maritime. Les cadets effectueront les tâches d'un quartier-maître.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- une description des tâches du corps de cadets;
- des photos ou des vidéos de cadets réalisant les tâches d'un quartier-maître.

OREN 324 – Voile (chapitre 15)

L'OREN Voile donne l'occasion aux cadets de participer à une fin de semaine de navigation à la voile conforme au niveau II de la Voile blanche de l'Association canadienne de yachting.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- photos ou vidéos de cadets faisant de la navigation à la voile;
- un modèle de voilier.

Compétition de matelotage interdivisions (chapitre 16)

La compétition de matelotage interdivisions (CMI) donne aux cadets l'occasion d'entrer en compétition avec leurs pairs dans des activités comme les suivantes :

- des questions de jeu-questionnaire d'instruction de phase;
- le travail de câbles et de cordages;
- des opérations sur le navire;
- la formation d'une équipe.



Voici des exemples d'information et de matériel d'instruction qui pourraient être offerts à cette station :

- un modèle de bigue;
- des exemples de travail de câbles et de cordages;
- des photos ou des modèles de navires;
- des photos ou des vidéos de cadets participant à la CMI.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

Demander aux cadets de faire le tour de la classe et de visiter chaque station.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2

Identifier les occasions d'instruction complémentaire de la phase trois

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Discuter des occasions d'instruction complémentaire qui seront enseignées pour chaque OREN. L'information suivante constitue un sommaire de l'instruction complémentaire offerte à la phase trois.

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE DE LA PHASE TROIS

Pour l'instruction complémentaire, le personnel du corps de cadets dispose de divers OREN qu'il peut choisir d'enseigner. Ces leçons servent à compléter l'instruction obligatoire.

OREN 301 – Civisme (chapitre 1)

L'instruction complémentaire sur le civisme donne aux cadets l'occasion de :

- discuter des pouvoirs du gouvernement du Canada;
- discuter des événements de l'actualité;
- visiter un groupe de service communautaire local;
- participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local.

OREN 302 – Service communautaire (chapitre 2)

L'instruction complémentaire sur le service communautaire donne aux cadets l'occasion de :

- participer à une cérémonie militaire;
- effectuer du service communautaire supplémentaire.

OREN 303 – Leadership (chapitre 3)

L'instruction complémentaire sur le leadership donne aux cadets l'occasion de :

- diriger des activités de promotion du travail d'équipe;
- donner une présentation au sujet d'un chef.

OREN 304 – Bonne forme physique et mode de vie sain (chapitre 4)

L'instruction complémentaire sur le conditionnement physique personnel et un mode de vie sain donne aux cadets l'occasion de :

- participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et évaluer un plan d'activité personnel à mi-chemin de l'année d'instruction;
- décrire ce qu'est le stress;
- élaborer des objectifs d'équipe.

OREN 305 – Sports récréatifs (chapitre 5)

L'instruction complémentaire sur les sports récréatifs donne aux cadets l'occasion de :

- participer à une rencontre omnisportive;
- participer à une activité sportive intra-muros organisée;
- participer à une activité de course d'orientation.

OREN 306 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé (chapitre 6)

L'instruction complémentaire sur le tir de précision avec la carabine à air comprimé donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- identifier les organisations civiles de tir de précision;
- corriger l'erreur de tir;
- adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets;
- pratiquer les techniques de tenue de la carabine;
- pratiquer les techniques de visée;
- pratiquer les techniques de tir à la carabine.

OREN 307 – Connaissance générale des cadets

L'instruction complémentaire sur les connaissances générales des cadets donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- participer à une présentation donnée par un conférencier d'une Unité régionale de soutien aux cadets;
- participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets;
- participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue navale du Canada.

OREN 308 – Exercice militaire (chapitre 8)

L'instruction complémentaire sur l'exercice militaire donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- faire l'exercice militaire relatif aux drapeaux;
- pratiquer l'art de donner des commandements;
- s'exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d'une revue;
- exécuter l'exercice militaire avec des armes.

OREN 309 – Techniques d'instruction (chapitre 9)

L'instruction complémentaire sur les techniques d'instruction donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- donner un exposé oral d'une minute;
- identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire;
- planifier une leçon d'exercice militaire;
- enseigner une leçon de 15 minutes sur l'exercice militaire.

OREN 311 – Biathlon (chapitre 10)

L'instruction complémentaire sur le biathlon donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique;
- participer à une activité récréative de biathlon d'été;
- reconnaître les occasions de pratique du biathlon civil;
- courir sur un terrain accidenté;
- tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique;
- participer à une activité compétitive de biathlon d'été;

- participer à une séance d'information sur le biathlon;
- courir des sprints courts;
- tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.

OREN 320 – Marine canadienne et milieu maritime (chapitre 11)

L'instruction complémentaire sur la Marine canadienne et le milieu maritime donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- assister à une présentation sur un événement commémoratif de la Marine;
- décrire le Service féminin de la Marine royale du Canada;
- décrire l'Aéronavale.

OREN 321 – Travail de câbles et de cordages (chapitre 12)

L'instruction complémentaire sur le travail de câbles et de cordages donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- gréer un mât de levage;
- gréer une bigue;
- faire une pomme de lance-amarre;
- faire un nœud de tête de turc.

OREN 322 – Opérations de petites embarcations (chapitre 13)

L'instruction complémentaire sur les opérations de petites embarcations donne l'occasion aux cadets d'obtenir la carte de qualification d'opérateur d'embarcation de plaisance, dont les éléments suivants :

- décrire les lois, les codes et les règlements;
- décrire la sécurité personnelle;
- décrire la sécurité à bord d'un navire;
- décrire la sécurité de la navigation.

OREN 323 – Opérations d'un navire (chapitre 14)

L'instruction complémentaire sur les opérations d'un navire donne aux cadets l'occasion de faire ce qui suit :

- communiquer en utilisant des pavillons et des flammes;
- lancer l'appel du réveil;
- lancer l'appel de l'équipage au dîner.

OREN 325 – Instruction nautique (chapitre 15)

L'instruction complémentaire sur l'instruction nautique offre deux possibilités qui permettent aux cadets de faire ce qui suit :

- effectuer des tâches liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route;

- participer à une activité nautique qui renforce l'instruction obligatoire ou complémentaire; permet aux cadets de participer aux aspects de la Marine des FC ou au milieu maritime ou à l'industrie maritime, et offrir une occasion pratique qui présente de nouvelles compétences ou connaissances.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quel est le but de l'instruction complémentaire?
- Q2. Quelle instruction complémentaire est associée à l'OREN 303 – Leadership (chapitre 3)?
- Q3. Quelle instruction complémentaire est associée à l'OREN 321 – Travail de câbles et de cordages (chapitre 12)?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. L'instruction complémentaire sert à compléter l'instruction obligatoire.
- R2. L'instruction complémentaire sur le leadership comprend les éléments suivants :
- diriger des activités de promotion du travail d'équipe;
 - donner une présentation au sujet d'un chef.
- R3. L'instruction complémentaire sur le travail de câbles et de cordages comprend les éléments suivants :
- gréer un mât de levage;
 - gréer une bigue;
 - faire une pomme de lance-amarre;
 - faire un nœud de tête de turc.

Point d'enseignement 3

Diriger une activité où les cadets doivent identifier les occasions d'instruction de la phase trois

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est que les cadets puissent identifier les occasions d'instruction de la phase trois.

RESSOURCES

- le document de cours sur les OREN et les OCOM de la phase trois,
- des feuilles de tableau de papier,
- des marqueurs et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ



Cette activité peut être faite en groupes de trois cadets au maximum cadets ou individuellement.

1. Distribuer le document de cours sur les OREN et les OCOM de la phase trois qui se trouve à l'annexe A.
2. Donner une feuille pour tableau de papier et un marqueur ou crayon à mine à chaque cadet ou groupe de cadets.
3. Demander aux cadets de dessiner une affiche qui illustre ce qui les enthousiasme le plus au sujet de l'instruction de la phase trois.
4. Demander à chaque groupe de cadets ou cadet de présenter son affiche à la classe.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

L'identification par les cadets des occasions d'instruction trois dans l'activité de la phase du PE 3 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance des sujets qui seront traités au cours de la phase trois aide à susciter l'intérêt des cadets pour l'année d'instruction. La connaissance des occasions offertes au cours de l'année d'instruction peut stimuler l'intérêt dans des domaines d'intérêt particuliers de l'instruction.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour savoir les occasions d'instruction complémentaire de la phase trois pour le PE 2.

Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-096 Directeur – Cadets 3. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Réviser les occasions d'instruction du CIEC qui se trouvent dans l'OAIC 31-03, *Aperçu du programme des cadets de la Marine*, puisque les conditions d'admissibilité aux cours pourraient changer.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de troisième année du CIEC.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de troisième année du CIEC et de susciter leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait avoir identifié les occasions d'instruction de troisième année du CIEC.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets identifient les occasions d'instruction de troisième année qui leur sont offertes au CIEC car ils doivent décider à quels cours ils vont s'inscrire.

Point d'enseignement 1

Animer une discussion de groupe sur les domaines spécialisés de l'instruction de troisième année du CIEC

Durée : 10 min

Méthode : Discussion de groupe

CONNAISSANCES PRÉALABLES



L'objectif d'une discussion de groupe est d'obtenir les renseignements ci-après auprès du groupe, à l'aide des conseils pour répondre aux questions ou animer la discussion, et des questions suggérées fournies.

Écrire les domaines spécialisés sur un tableau blanc ou un tableau de papier et discuter des activités reliées à chaque domaine. Les cadets pourraient déjà connaître dans quel domaine ils aimeraient s'inscrire et avoir une idée générale des activités.

TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Les cadets développeront leurs connaissances et compétences en tir de précision et en biathlon. Parmi les activités, notons :

- participer à l'instruction avancée en tir de précision avec la carabine à air comprimé;
- participer aux activités récréatives de tir de précision et de biathlon;
- exécuter les tâches d'un assistant sur le champ de tir;
- apprendre les techniques d'instruction de tir de précision.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET SPORTS

Les cadets amélioreront leur forme physique personnelle, et leurs connaissances et compétences en sport. Parmi les activités, notons :

- jouer et développer ses compétences en sport;
- participer à des activités de conditionnement physique personnelles;
- apprendre les techniques d'instruction en conditionnement physique et en sport.

MUSIQUE

Les cadets acquerront des connaissances et des compétences en musique. Parmi les activités, notons :

- apprendre la théorie musicale;
- jouer un instrument faisant partie d'un ensemble;
- jouer un instrument faisant partie de la musique militaire;
- acquérir des compétences individuelles en musique;
- apprendre les techniques d'instruction en musique.

VOILE

Les cadets développeront des connaissances et des habiletés de navigation à voile conformément au niveau IV de la Voile de bronze de l'Association canadienne de yachting. La navigation à voile constitue l'activité principale de ce cours.

MATELOTAGE

Les cadets développeront leurs connaissances et leurs habiletés relatives au matelotage. Parmi les activités, notons :

- opérer les petites embarcations;
- communiquer dans un environnement maritime;
- exécuter le travail de câbles et de cordages;
- effectuer la navigation côtière.

EXERCICE MILITAIRE ET CÉRÉMONIAL

Les cadets développeront les connaissances et les compétences nécessaires pour améliorer leur leadership et leur compétence en exercice militaire et cérémonial. Parmi les activités, notons :

- perfectionner les compétences en leadership;
- effectuer l'exercice militaire et les activités du cérémonial de la Marine;
- effectuer les manœuvres d'exercice militaire avancées;
- donner des commandements;
- exécuter l'exercice avec le sabre;
- effectuer l'exercice militaire relatif aux drapeaux;
- exécuter des cérémonies;
- apprendre les techniques d'instruction en exercice militaire.

DISCUSSION DE GROUPE



CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Établir les règles de base de la discussion, p. ex. : tout le monde doit écouter respectueusement; ne pas interrompre; une seule personne parle à la fois; ne pas rire des idées des autres; vous pouvez être en désaccord avec les idées, mais pas avec la personne; essayez de comprendre les autres, de la même façon que vous espérez qu'ils vous comprennent, etc.
- Asseoir le groupe dans un cercle et s'assurer que tous les cadets peuvent se voir mutuellement.
- Poser des questions qui incitent à la réflexion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en veillant à ce que les cadets ne débordent pas du sujet.
- Écouter et répondre de façon à exprimer que le cadet a été entendu et compris. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.
- S'assurer que chaque cadet a la possibilité de participer. Une solution est de circuler dans le groupe et de demander à chaque cadet de donner une brève réponse à la question. Permettre aux cadets de passer leur tour, s'ils le souhaitent.
- Préparer des questions supplémentaires à l'avance.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Quelles sont les activités d'instruction d'été qui vous intéressent?
- Q2. Qui est intéressé à s'inscrire à l'instruction d'été cette année? Pourquoi?
- Q3. Quel domaine spécialisé êtes-vous intéressé à poursuivre? Pourquoi?



D'autres questions et réponses seront soulevées au cours de la discussion de groupe. La discussion de groupe ne doit pas se limiter uniquement aux questions suggérées.



Renforcer les réponses proposées et les commentaires formulés pendant la discussion de groupe, en s'assurant que tous les aspects du point d'enseignement ont été couverts.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

Point d'enseignement 2**Décrire les cours de la troisième année du CIEC**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif



On pourrait demander à un cadet qui a participé à un de ces cours de parler de son expérience pendant ce PE.

LES COURS RÉGULIERS

Des cours communs sont offerts aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air.

Instructeur de tir de précision à la carabine à air comprimé. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en tir de précision et en biathlon, et de les préparer à aider à donner l'instruction en tir de précision et en biathlon. La condition d'admissibilité à ce cours est la réussite à la qualification de la phase trois.

Instructeur en conditionnement physique et en sport. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en conditionnement physique et en sport, et de les préparer à aider à donner l'instruction en conditionnement physique et en sport. La condition d'admissibilité à ce cours est la réussite à la qualification de la phase trois.

Musique militaire – Musicien intermédiaire. Le but du cours est de développer les connaissances et les compétences des cadets en musique, et de les préparer à aider à donner l'instruction en musique. Les conditions d'admissibilité à ce cours sont Niveau de compétence élémentaire en musique et réussite à la qualification de la phase trois.

LES COURS ÉLÉMENTAIRES

Voile intermédiaire. Le but du cours est de perfectionner les compétences intermédiaires des cadets en navigation à la voile pour qu'ils atteignent le niveau IV de la Voile de bronze de l'ACY, dans le cadre des modules 2 et 4 du programme de conducteur de petite embarcation, et qu'ils soient initiés au niveau V de la Voile de bronze de l'ACY. La condition d'admissibilité à ce cours est la réussite à la qualification de la phase trois et le niveau III de la Voile blanche de l'ACY.

Conducteur de bateau. Le but du cours est d'initier les cadets à la navigation côtière pour qu'ils apprennent les communications navales et deviennent conducteurs qualifiés pour les petites embarcations. La condition d'admissibilité à ce cours est la réussite à la qualification de la phase trois.

Instructeur – Exercice militaire et cérémonial. Le but du cours est que les cadets deviennent compétents en matière d'organisation et de direction de parades et de cérémonies, pour qu'ils améliorent leurs connaissances et leurs compétences en leadership et pour les préparer à devenir instructeur d'exercice militaire et de cérémonial. La condition d'admissibilité à ce cours est la réussite à la qualification de la phase trois.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. Quels cours communs sont offerts au CIEC lors de la troisième année?

Q2. Quelle est la condition d'admissibilité au cours d'instructeur de conditionnement physique et de sports?

Q3. Quels cours élémentaires sont offerts au CIEC lors de la troisième année?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, instructeur de conditionnement physique et de sports et musicien intermédiaire de musique militaire.

R2. Réussite du programme d'instruction du corps de cadets de la phase trois.

R3. Voile intermédiaire, conducteur de bateau et instructeur d'exercice militaire et de cérémonial.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la discussion de groupe servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

L'instruction d'été est un aspect amusant et stimulant du programme des cadets, et elle est offerte dans des domaines spécialisés qui pourraient ne pas être accessibles au corps. Les centres d'instruction d'été sont des endroits où les cadets peuvent faire connaissance avec d'autres cadets et se faire des amis partout au Canada. Il est important que les cadets connaissent les cours d'instruction d'été qui sont offerts pour qu'ils puissent faire une demande d'inscription au cours qui les intéresse le plus et profiter au maximum de leur participation à ce cours.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseignée avant l'échéance d'inscription à l'instruction d'été.

Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription à l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-010 Directeur – Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A0-033 Directeur – Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A1-019 Directeur – Cadets 3. (2006). OAIC 31-03, *Aperçu du programme des cadets de la Marine*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE NAVALE DU CANADA ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE POUR SUPPORTER LE MOUVEMENT DES CADETS DU CANADA

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier et découper les fiches qui se trouvent à l'annexe B.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets aux trois niveaux de la LNC et aux responsabilités de la LNC et du MDN pour supporter le MCC, puisqu'il permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions et en y répondant.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de décrire le partenariat entre la LNC et le MDN pour supporter le MCC.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devrait avoir reconnu le partenariat entre la LNC et le MDN pour appuyer le MCC.

IMPORTANTANCE

Il est important que les cadets reconnaissent le partenariat entre la LNC et le MDN pour appuyer le MCC, parce que ces deux organisations collaborent pour assurer le succès du MCC qui a une incidence directe sur les cadets.

Point d'enseignement 1

Décrire les trois niveaux de la LNC

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

LE NIVEAU NATIONAL DE LA LNC

Il existe un certain nombre d'éléments de la LNC au niveau national. En voici quelques-uns :

- **Le conseil d'administration national.** Il s'agit de l'organe directeur de la LNC.
- **Le comité exécutif national.** Il supervise les opérations entre les réunions du conseil d'administration.
- **Le conseil consultatif national.** Composé des trois derniers présidents nationaux, il agit comme groupe consultatif auprès du président, comme comité de nomination pour l'élection des officiers et des membres du conseil et il gère des projets à la demande du président.
- **Le bureau national.** Il se trouve à Ottawa, en Ontario, et il est dirigé par le directeur exécutif. Il a comme responsabilité de gérer les affaires quotidiennes de la LNC.

LES DIVISIONS DE LA LNC

À quelques exceptions près, on retrouve une division de la LNC dans chaque province. Elles offrent orientation et soutien aux succursales.

LES SUCCURSALES DE LA LNC

Les succursales de la LNC consistent en des groupes de personnes dans les régions locales qui dirigent les affaires de la LNC. Le conseil d'une succursale est composé d'un président, d'un ou de plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier et de présidents de comité qui supervisent les diverses activités de la succursale. Les comités de la succursale peuvent comprendre le comité des cadets de la Marine, le comité des cadets de la Ligue navale, le comité pour la collecte de fonds ou des relations publiques. Le président des cadets de la Marine sert de liaison entre la succursale et les corps de cadets.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. Nommez deux éléments de la LNC au niveau national?
- Q2. Quel est l'objet des divisions de la LNC?
- Q3. Quel est le rôle du président des cadets de la Marine?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les éléments de la LNC au niveau national sont les suivants :
- le conseil d'administration national,
 - le comité exécutif national,

- le conseil consultatif national,
- le bureau national.

R2. Elles offrent orientation et soutien aux succursales.

R3. Le président des cadets de la Marine sert de liaison entre la succursale et les corps de cadets.

Point d'enseignement 2

Décrire les responsabilités de la LNC et du MDN

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

RESPONSABILITÉS DE LA LNC

Recruter des cadets. Le conseil d'une succursale doit établir et gérer un plan de recrutement des cadets.

Recruter des officiers pour le Cadres des instructeurs de cadets (CIC). La LNC a la responsabilité de recommander des personnes convenables pour qu'elles soient enrôlées dans les Forces canadiennes comme instructeurs des cadets.

Collecte de fonds. Le conseil d'une succursale doit organiser des activités de collecte de fonds pour soutenir le corps de cadets.

Fournir des prix et des médailles. La LNC fournit des prix aux cadets et aux officiers, comme les suivants :

- **Citation de la Ligue navale.** Récompense décernée par le conseil d'administration national à un cadet de la Ligue navale ou à un cadet de la Marine royale canadienne qui s'est distingué par ses actes ou son attitude en tentant de sauver la vie ou les biens d'autrui.
- **Cadet de la Marine national de l'année.** Récompense décernée annuellement par le conseil d'administration national au cadet de la Marine royale canadienne le plus méritant.
- **Cadet de division de l'année.** Récompense décernée annuellement par chaque division au cadet de la Marine royale canadienne le plus méritant de la division concernée.
- **Médaille d'excellence de la Ligue navale.** Récompense décernée annuellement aux cadets de la Ligue navale et aux cadets de la Marine royale canadienne les plus méritants de chaque division (normalement un cadet par corps de cadets).
- **Médaille de service des cadets de la Marine.** Cette récompense reconnaît le service de cadets de la Marine royale canadienne méritants pendant au moins quatre années consécutives.
- **Assiduité parfaite, programme.** Ce certificat est décerné par les succursales à tout cadet de la Marine royale canadienne qui a participé assidûment à tous les exercices d'entraînement pendant sa carrière de cadet.
- **Assiduité parfaite (année).** Ce certificat est décerné par les succursales à tout cadet de la Marine royale canadienne qui a participé assidûment à tous les exercices d'entraînement pendant l'année d'instruction.

Fournir des installations d'instruction au corps de cadets. La succursale de la LNC fournit un bureau et des installations d'instruction au corps de cadets, lorsqu'ils ne sont pas fournis par le MDN.

Organiser et diriger des programmes d'activités récréatives. La LNC a la responsabilité d'organiser et de diriger les régates nationales des cadets de la Marine royale canadienne.

Fournir des fonds pour des activités d'instruction facultatives. La succursale de la LNC fournit des fonds pour des activités d'instruction facultatives.

Fournir de l'équipement au corps de cadets. La succursale de la LNC a la responsabilité de fournir de l'équipement pour les activités d'instruction facultatives.

RESPONSABILITÉS DU MDN

Former les officiers du CIC. Le MDN a la responsabilité d'analyser, de concevoir et d'élaborer un programme de cours, d'approuver l'instruction conformément aux exigences régionales et de consulter la LNC en ce qui a trait au contenu du cours d'officier d'instruction du CIC.

Fournir les normes de qualification et les plans (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets. Le MDN élabore et fournit les NQP et les GP qui orientent l'instruction des cadets.

Fournir des fonds pour les activités d'instruction et de soutien obligatoires. Les activités d'instruction et de soutien obligatoires sont financées par le MDN.

Élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets. Le MDN a la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et d'appliquer la politique concernant l'officier du CIC, les instructeurs civils (IC) et les cadets.

Distribuer de l'équipement aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution. Tout l'équipement requis pour l'instruction obligatoire, les activités de soutien obligatoires et l'instruction dirigée facultative est fourni par le MDN.

Payer les officiers du CIC et les IC. Le MDN a la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et d'appliquer la politique relative à la paie, de même que de payer les officiers du CIC et les IC.

Sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les centres d'instruction d'été des cadets (CIEC). Le MDN a la responsabilité de s'assurer que les cadets respectent les conditions d'admissibilité et de sélectionner les cadets qui suivront les cours d'instruction d'été.

Fournir des installations et du personnel aux CIEC. Le MDN a la responsabilité d'assurer la disponibilité d'installations adéquates et de sélectionner du personnel pour les CIEC.

RESPONSABILITÉS DE LA LNC ET DU MDN

Former et dissoudre des corps de cadets. La LNC et le MDN collaborent pour former de nouveaux corps de cadets et dissoudre les corps de cadets qui ne sont pas efficaces.

Développer des relations avec la communauté et les médias. Des relations avec les médias sont maintenues à tous les niveaux de la LNC et du MDN. Le MDN a nommé aux échelles régionale et nationale des officiers aux affaires publiques qui maintiennent des relations à leur niveau. La succursale locale de la LNC et les commandants du corps de cadets ont la responsabilité d'assurer de bonnes relations avec la communauté et les médias locaux.

Superviser et administrer les corps de cadets. La succursale locale de la LNC et le personnel du corps de cadets collaborent pour assurer une supervision et une administration adéquates au sein des corps de cadets.

Fournir des groupes de revue pour les revues officielles annuelles. La LNC et le MDN collaborent pour fournir des groupes de revue aux revues officielles annuelles des corps de cadets.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quelles sont les responsabilités de la LNC?
- Q2. Quelles sont les responsabilités du MDN?

Q3. Nommez une responsabilité conjointe de la LNC et du MDN?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. La LNC a les responsabilités suivantes :

- recruter des cadets;
- former des officiers du CIC;
- faire des campagnes de financement;
- fournir des prix et des médailles;
- fournir des installations d'instruction au corps de cadets;
- organiser et diriger des programmes d'activités récréatives;
- fournir des fonds pour des activités d'instruction facultatives, activités facultatives dirigées;
- fournir de l'équipement au corps de cadets.

R2. Le MDN a les responsabilités suivantes :

- former les officiers du CIC;
- fournir les normes de qualification et les plans (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets;
- fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien;
- élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets;
- distribuer de l'équipement aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution;
- payer les officiers du CIC et les IC;
- sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les CIEC;
- fournir des installations et du personnel aux CIEC.

R3. La LNC et le MDN ont les responsabilités conjointes suivantes :

- former et dissoudre les corps de cadets;
- développer des relations avec la communauté et les médias;
- superviser et administrer les corps de cadets;
- fournir des groupes de revue pour les revues annuelles.

Point d'enseignement 3

Diriger une activité où les cadets doivent décrire le partenariat entre la LNC et le MDN pour supporter le MCC

Durée : 10 min

Méthode : Activité en classe

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est que les cadets décrivent le partenariat entre la LNC et le MDN pour appuyer le MCC.

RESSOURCES

- des feuilles pour tableau de papier,
- des fiches de responsabilités,
- du ruban.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Donner à trois feuilles du tableau de papier les titres suivants (un titre par feuille) :
 - a. Responsabilités de la LNC,
 - b. Responsabilités du MDN,
 - c. Responsabilités conjointes.
2. Fixer les feuilles du tableau de papier sur le mur.
3. Placer les fiches de responsabilité face contre la table, à l'avant de la pièce.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Répartir les cadets en deux équipes.
2. Demander à un cadet de chaque équipe d'aller à l'avant de la pièce et de prendre une fiche au-dessus de la pile.
3. Accorder aux groupes une minute pour qu'ils discutent de la catégorie à laquelle leur responsabilité appartient (Responsabilités de la LNC, Responsabilités du MDN ou Responsabilités conjointes).
4. Demander aux cadets de fixer leur fiche sous la catégorie appropriée.
5. Noter le pointage de chaque équipe. Un point est accordé pour chaque fiche placée correctement.
6. Calculer le pointage final une fois que toutes les fiches ont été fixées sur les pages du tableau de papier.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité du PE 3 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Il est important de reconnaître le partenariat entre la LNC et le MDN pour appuyer le MCC car ces deux organisations collaborent pour assurer le succès des opérations du MCC.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- A0-040 2005-113124 Directeur – Cadets. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C1-068 La Ligue navale du Canada. (2002). *Guide à l'intention des succursales : Partie deux*. Ottawa, Ontario, Ligue navale du Canada.
- C1-097 La Ligue navale du Canada. (2008). *Bourses d'études et récompenses*. Extrait le 7 avril 2008 du site http://www.navyleague.ca/fra/cadets_marine/recompenses.asp.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

OCOM C307.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Communiquer avec la division du programme du Prix du Duc d'Édimbourg et recueillir du matériel de présentation au sujet de ce programme.

Un membre du personnel du corps de cadets peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter, clarifier, faire ressortir et résumer les objectifs du programme du Prix du Duc d'Édimbourg.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait avoir participé à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent toutes les occasions de développement qui s'offrent à eux. Le programme du Prix du Duc d'Édimbourg constitue une occasion largement offerte aux cadets. En connaissant les exigences du programme et quelles récompenses y sont liées, les cadets comprendront mieux le programme et pourront décider s'ils souhaitent y prendre part.

Point d'enseignement 1**Donner un aperçu de l'histoire du prix**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Le matériel de cette leçon peut être obtenu du bureau provincial du programme du Prix du Duc d'Édimbourg. Des vidéos, des brochures et des activités utilisées pour présenter l'information se trouvent sur le site www.dukeofed.org.

Le Prix du Duc d'Édimbourg a été fondé en 1956 par Son Altesse Royale le prince Philippe, duc d'Édimbourg K.G. K.T. à Londres, en Angleterre, comme moyen d'encourager et de motiver les jeunes. Le but du programme est d'encourager les jeunes à participer à des activités qu'ils apprécient déjà, et à se fixer des objectifs personnels et d'encourager les réalisations par l'effort et l'amélioration personnels.

Le programme du Prix du Duc d'Édimbourg offre l'opportunité de se surpasser, encourage et stimule les qualifications et les activités suivantes :

1. l'autonomie et l'autodiscipline,
2. la persévérance et la détermination,
3. l'initiative et la créativité,
4. la participation à la collectivité et la responsabilité sociale,
5. l'accent sur la valeur et des décisions axées sur la valeur,
6. l'esprit d'aventure,
7. la bonne condition du corps et de l'esprit,
8. les compétences de nature professionnelle, culturelle et familiale,
9. la connaissance du monde et la sensibilisation à ses divers aspects.

Le prix consiste en une épinglette ou une broche, et un certificat de réussite gravé. Une fois qu'une personne a atteint le niveau or, Son Altesse Royale le Prince Philippe lui présente la médaille correspondante.

Plus de 30 000 jeunes Canadiens participent actuellement au programme du Prix du Duc d'Édimbourg; un grand nombre d'entre eux le font dans le cadre du Mouvement des cadets du Canada.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

- Q1. À quel moment le programme du Prix du Duc d'Édimbourg a-t-il été fondé?
- Q2. Quel est le but du programme?
- Q3. Quels éléments le programme vise-t-il à encourager?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Le programme a été fondé en 1956.

- R2. Le but du programme est d'encourager les jeunes à participer à des activités qu'ils apprécient déjà, et de se fixer des buts personnels et d'encourager les réalisations.
- R3. Le programme vise à encourager les qualifications et les activités suivantes :
- l'autonomie et l'autodiscipline,
 - la persévérance et la détermination,
 - l'initiative et la créativité,
 - la participation à la collectivité et la responsabilité sociale,
 - l'accent sur la valeur et des décisions axées sur la valeur,
 - l'esprit d'aventure,
 - la bonne condition du corps et de l'esprit,
 - les compétences de nature professionnelle, culturelle et familiale,
 - la connaissance du monde et la sensibilisation à ses divers aspects.

Point d'enseignement 2
Décrire les différents niveaux du programme

Durée : 5 min

 Méthode : Exposé interactif

Le programme du prix du Duc d'Édimbourg comporte trois niveaux : bronze, argent et or. Chaque niveau successif demande un engagement et un effort accrus. Les niveaux sont bronze, argent et or. Une jeune personne peut choisir de participer au programme en tout temps et à tout niveau, en gardant à l'esprit les exigences d'âge prescrites.

Bronze. Pour les jeunes âgés de 14 ans. La période de participation minimale est de 6 mois.

Argent. Pour les jeunes âgés de 15 ans. La période de participation minimale est de 12 mois.

Or. Pour les jeunes âgés de 16 ans. La période de participation minimale est de 18 mois.

Si un participant a déjà complété un niveau inférieur, la période de participation est réduite de six mois (p. ex., si un cadet a complété le niveau de bronze, il peut compléter le niveau d'argent en six mois).

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les trois niveaux du programme?
- Q2. Quel est l'âge minimal requis pour le programme?
- Q3. À quel âge une personne peut-elle commencer le niveau d'or?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les trois niveaux du programme sont bronze, argent et or.
- R2. L'âge minimal requis est de 14 ans, mais chaque niveau subséquent a un âge minimum requis si un participant commence tout juste le programme.

R3. On peut commencer le niveau or à 16 ans.

Point d'enseignement 3**Expliquer les cinq sections du programme**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Les activités du prix sont organisées en sections, et chaque section comporte plusieurs choix. Le programme comporte cinq sections. Les quatre sections communes sont les suivantes :

- le service communautaire,
- le voyage d'aventure,
- l'habileté,
- les loisirs actifs.

Au niveau d'or, les participants doivent effectuer un projet résidentiel.

SERVICE COMMUNAUTAIRE

Le service communautaire consiste en un engagement bénévole à l'égard des besoins des autres.

Le but de ce service est d'encourager les participants à se rendre compte qu'en tant que membres d'une communauté, ils ont une responsabilité envers les autres et les autres ont besoin de leur aide. Lorsque les participants aideront les autres, on espère qu'ils éprouveront de la satisfaction et qu'ils auront le goût de s'engager à effectuer le service communautaire à vie.

VOYAGE D'AVENTURE

Le but d'un voyage d'aventure est que les participants deviennent autonomes en entreprenant un voyage de découvertes. Le voyage d'aventure encourage les participants à apprendre à apprécier l'environnement qui les entoure et l'importance de le protéger.

La distance que le cadet doit parcourir et la durée du voyage varient en fonction de chaque niveau du prix :

- Bronze – deux jours, y compris une nuit,
- Argent – trois jours, y compris deux nuits,
- Or – quatre jours, y compris trois nuits.

Les heures que le cadet doit consacrer à des activités prévues varient en fonction de chaque niveau :

- Bronze – une moyenne de six heures par jour,
- Argent – une moyenne de sept heures par jour,
- Or – une moyenne de huit heures par jour.

Trois types de voyages peuvent être entrepris :

- **Explorations.** Un objectif et un voyage. Pendant ce voyage, les participants doivent passer au moins dix heures en voyage (en se déplaçant sans aide motorisée). Le reste du temps doit être consacré à une activité spéciale (p. ex., l'exploration d'un site historique ou l'étude de la flore et de la faune). Les explorations doivent comprendre des recherches effectuées avant le voyage, de l'étude faite sur le site et un rapport des découvertes.

- **Expéditions.** Un voyage et un objectif. L'expédition consiste en un voyage pendant lequel les participants campent à un endroit différent chaque nuit. Les heures requises doivent être consacrées au voyage, à la navigation et à la recherche de routes. Cela peut comprendre des tâches liées à l'objectif de l'expédition.
- **Projets d'aventure.** Un projet d'aventure consiste en un voyage qui ne correspond pas exactement aux descriptions ci-dessus, ou qui correspond à une combinaison des deux. Ce type de voyage est adapté à ceux qui sont soumis à des restrictions de nature médicale ou qui ont besoin de défis stimulants.

Toutes les explorations et les expéditions et tous les projets d'aventure doivent comporter un objectif clairement défini à l'avance.

HABILETÉS

L'objectif de la section des habiletés est d'encourager la découverte des intérêts personnels et de favoriser le développement des aptitudes sociales et pratiques. Les participants sont encouragés à choisir ce qui les intéresse parmi une gamme d'activités pratiques, sociales et culturelles. Les habiletés peuvent être liées à une activité progressive comme la philatélie, le fait de jouer un instrument, l'étude d'un sujet d'intérêt personnel comme les questions d'argent ou une tâche précise comme la construction de quelque chose.

LOISIRS ACTIFS

Le but de la section des loisirs actifs est d'encourager la participation à des activités physiques et de donner l'occasion d'améliorer ses performances et d'apprendre à apprécier les loisirs actifs en tant qu'élément important d'un mode de vie sain.

Voici la participation exigée à une ou plusieurs activités physiques en termes d'heures et de semaines :

- Bronze – 30 heures sur un minimum de 15 semaines,
- Argent – 40 heures sur un minimum de 20 semaines,
- Or – 50 heures sur un minimum de 25 semaines.

L'amélioration de la performance générale est essentielle à la qualification pour cette section.

PROJET DE RÉSIDENCE

L'objectif du projet de résidence est de développer l'adaptabilité sociale par la participation à un groupe. Cela exige la participation à des projets ou de l'instruction en compagnie de ses pairs qui ne sont pas des compagnons de tous les jours.

Le projet résidentiel s'applique uniquement au niveau or, mais il peut être réalisé en tout temps pendant la participation au programme du prix.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quelles sont les cinq sections du programme du Prix du Duc d'Édimbourg?
- Q2. Quel est l'objectif de la section des habiletés?
- Q3. À quel moment le projet de résidence est-il réalisé?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Les cinq sections du programme sont les suivantes :

- le service communautaire,
- le voyage d'aventure,
- les habiletés,
- les loisirs actifs,
- le projet de résidence.

R2. L'objectif de la section des habiletés est d'encourager la découverte des intérêts personnels et de favoriser le développement des aptitudes sociales et pratiques. Les participants sont encouragés à choisir ce qui les intéresse parmi une gamme d'activités pratiques, sociales et culturelles.

R3. Le projet de résidence peut être réalisé en tout temps pendant la participation au programme du prix.

Point d'enseignement 4

Décrire la relation entre le programme des cadets de la Marine et celui du Prix du Duc d'Édimbourg

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Ce PE a été conçu pour renseigner le cadet au sujet des occasions offertes par le programme du prix qui correspondent aux activités offertes par les Organisations de cadets du Canada (OCC).

Les OCC offrent aux participants de nombreuses occasions de travailler en vue de compléter leur niveau respectif.

Au sein du programme des cadets de la Marine, de nombreuses occasions s'offrent aux cadets pour leur permettre de respecter les exigences du programme du prix. Au-delà de la liste des occasions, de nombreuses autres occasions peuvent aussi s'offrir, en particulier dans un corps de cadets très actif. Voici des exemples d'activités pour les cadets qui respectent les exigences du programme du prix :

- **Service**
 - participer à des activités de service communautaire dans le cadre du programme d'instruction de phase;
 - participer à ces occasions en tant que cadet sénior pendant l'instruction des cadets subalternes dans le cadre du programme du corps de cadets;
 - contribuer au bulletin du corps de cadets;
 - aider bénévolement la légion royale canadienne pendant la Journée du coquelicot;
 - participer à une démonstration de musique militaire pour laquelle le corps de cadets ne reçoit aucun cachet.
- **Voyage d'aventure**
 - participer au déploiement d'un grand voilier;
 - participer aux entraînements de nuit sur baleinière ou garde-côte dans le cadre de l'instruction du CIEC;

- participer à tout autre exercice de nuit à bord d'une embarcation à voile dans le cadre de la fin de semaine d'entraînement nautique ou des activités organisées à l'échelon régional ou national du corps de cadets.
- **Habilités**
 - participer à l'équipe de voile;
 - faire partie de la fanfare du corps de cadets;
 - faire partie de l'équipe de tir de précision;
 - faire partie de l'équipe d'exercice militaire.
- **Loisirs actifs**
 - participer à des sports récréatifs au corps de cadets;
 - participer à des évaluations de la condition physique des cadets;
 - participer à des sports récréatifs dans le cadre du programme du CIEC.
- **Projet de résidence**
 - participer à n'importe quelle activité de qualification dans un CIEC.



L'OAIC 13-19, *Le Prix du duc d'Édimbourg*, présente les exigences de participation pour un jeune en tant que membre du programme des cadets de la Marine.

En plus de toutes les exigences liées au prix qui sont reconnues dans le cadre du programme des cadets, de nombreuses activités auxquelles participent les cadets à l'extérieur du corps de cadets comptent aussi pour le programme du prix, comme les suivantes :

- des activités de bénévolat,
- des équipes sportives hors programme,
- des clubs scolaires,
- des passe-temps.



Les épinglettes du Prix du Duc d'Édimbourg peuvent être portées sur l'uniforme des cadets conformément à l'A-CR-005-001/AG-002, *Instructions sur la tenue des Cadets de la Marine royale canadienne*.



Une fois que les cadets sont au courant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg et qu'ils ont démontré le désir d'y participer, en discuter avec le cmdt.

Communiquer avec le bureau divisionnaire du programme du Prix du Duc d'Édimbourg. L'information pour contacter les bureaux se trouvent à l'adresse www.dukeofed.org.

Une fois qu'un bureau divisionnaire a été contacté :

1. percevoir les frais d'inscription de chaque cadet qui veut prendre part au programme;
2. si seulement quelques cadets veulent y participer, les inscrire individuellement;
3. si l'ensemble du corps de cadets participe, l'inscrire comme un groupe.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS

- Q1. Quelles activités du corps de cadets peuvent être effectuées dans le cadre de la section service du prix?
- Q2. Quelles autres activités du programme des cadets de la Marine peuvent compter pour la section des habiletés?
- Q3. À quel moment le projet de résidence est-il réalisé?

RÉPONSES ANTICIPÉES

- R1. Dans le cadre de la section service, les activités suivantes peuvent être pratiquées au corps de cadets :
- participer à des activités de service communautaire dans le cadre du programme d'instruction de phase;
 - participer à ces occasions en tant que cadet sénior pendant l'instruction à des cadets subalternes dans le cadre du programme du corps de cadets;
 - contribuer au bulletin du corps de cadets;
 - aider bénévolement la légion royale canadienne pendant la Journée du coquelicot;
 - participer à une démonstration de musique militaire pour laquelle le corps de cadets ne reçoit aucun cachet.
- R2. Participer à la fanfare du corps des cadets, à l'équipe de tir de précision et à l'équipe d'exercice militaire pour compléter la section des habiletés.
- R3. Le projet de résidence est réalisé par toute activité de qualification au CIEC.

Point d'enseignement 5**Animer une période de questions et réponses**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif



Allouer du temps aux cadets pour leur permettre de poser des questions et de discuter de leur participation au programme.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

La participation des cadets à la période de questions et réponses servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Le programme du Prix du Duc d'Édimbourg est l'un des programmes de prix les plus importants pour les jeunes partout dans le monde. Informer les cadets sur le programme, les encourager à y participer. Leur participation leur permettra de vivre des expériences enrichissantes dans le cadre du programme des cadets et dans la vie.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier invité avant la présentation.

La participation des cadets au programme du Prix du Duc d'Édimbourg peut être une activité facultative.

Un membre du personnel du corps de cadets peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

C0-196 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.

C0-197 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2007). *Livret d'activités du participant*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LES OREN ET OCOM DE LA PHASE TROIS

OREN 301 – Civisme Reconnaître l'objectif des groupes de service au Canada	
M301.01	Discuter des groupes de service communautaire
C301.01	Discuter des trois pouvoirs du gouvernement du Canada
C301.02	Discuter des événements actuels
C301.03	Visiter un groupe de service communautaire local
C301.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'un groupe de service communautaire local
OREN 302 – Service communautaire Effectuer un service communautaire	
M302.01	Effectuer un service communautaire
C102.01	Participer à une cérémonie militaire
C102.02	Effectuer un service communautaire
OREN 303 – Leadership Exercer le rôle d'un chef d'équipe	
M303.01	Définir le rôle d'un chef d'équipe
M303.02	Participer à une relation de mentorat
M303.03	Pratiquer l'auto-évaluation
M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe
M303.05	Superviser les cadets
M303.06	Résoudre les problèmes
M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche de leadership
C303.01	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe
C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef
C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif
C203.02	Utiliser la résolution de problème
C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef
C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance
C203.06	Participer à des activités de résolution de problème

C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe
OREN 304 – Bonne forme physique et mode de vie sain Mettre à jour le plan d'activité personnel	
M304.01	Décrire les éléments de la condition physique
M304.02	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
M304.03	Mettre à jour le plan d'activité personnel
M304.04	Évaluer le plan d'activité personnel
C304.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets
C304.02	Évaluer le plan d'activité personnel
C304.03	Décrire le stress
C204.02	Élaborer un plan de nutrition personnel
C104.01	Établir des objectifs d'équipe
OREN 305 – Sports récréatifs Participer à des sports récréatifs	
M305.01	Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés
C105.01	Participer à une rencontre omnisportive
C105.02	Participer à une activité sportive intra-muros organisée
C105.03	Participer à une activité de course d'orientation
OREN 306 – Tir de précision avec la carabine à air comprimé Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	
M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision
C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision
C306.02	Corriger l'erreur de tir
C306.03	Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets
C206.01	Pratiquer les techniques pour tenir la carabine
C206.02	Pratiquer les techniques de visée
C206.03	Pratiquer les techniques de tir
C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision

OREN 307 – Connaissance générale des cadets Servir dans un corps de cadets de la Marine	
M307.01	Identifier les occasions d’instruction de la phase trois
M307.02	Identifier les occasions d’instruction de troisième année du CIEC
M307.03	Reconnaître le partenariat entre la Ligue navale et le MDN pour supporter le MCC
C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d’une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC)
C307.02	Participer à une présentation donnée par l’officier de liaison – cadets (OLC)
C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue navale du Canada (LNC)
OREN 308 – Exercice militaire Diriger une escouade avant un rassemblement	
M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement
M308.02	Donner des commandements
C308.01	Exécuter l’exercice militaire avec drapeaux
C308.02	Donner des commandements
C208.01	S’exercer à la cérémonie militaire dans le cadre d’une revue
C208.02	Exécuter l’exercice militaire avec des armes
OREN 309 – Techniques d’instruction Enseigner une leçon	
M309.01	Expliquer les principes d’instruction
M309.02	Identifier les méthodes d’instruction
M309.03	Décrire les techniques d’art oratoire
M309.04	Décrire les techniques de questions
M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées
M309.06	Planifier une leçon
M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes
C309.01	Donner un exposé oral d’une minute
C309.02	Planifier une leçon
C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes

C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire
C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire
C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes
OREN 311 – Biathlon d'été	
Participer à des activités compétitives de biathlon d'été	
C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique
C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été
C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil
C211.02	Courir sur un terrain accidenté
C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique
C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été
C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon
C111.02	Courir des sprints courts
C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique
C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été
OREN 320 – Marine canadienne et milieu maritime	
Décrire les aspects de la Marine canadienne	
M320.01	Identifier les classes de navires de la Marine canadienne
M320.02	Décrire le rôle des Forces canadiennes (FC) à l'échelle nationale
M320.03	Décrire le rôle des FC dans les institutions internationales
C320.01	Participer à une discussion ou une présentation sur un événement commémoratif de la Marine
C320.02	Décrire le Service féminin de la Marine royale du Canada
C320.03	Décrire l'Aéronavale canadienne
C220.01	Reconnaître le rôle de la marine marchande
C220.02	Reconnaître le rôle du Canada dans la bataille de l'Atlantique
C220.03	Reconnaître les activités de la Marine au cours de la Deuxième Guerre mondiale
C120.01	Visiter les sites Web de la Marine canadienne
C120.02	Identifier les types de navires civils

C120.03	Examiner l'histoire de la Marine canadienne
OREN 321 – Travail de câbles et de cordages Gréer un dispositif de levage	
M321.01	Décrire les mesures de sécurité pour l'utilisation des dispositifs de levage
M321.02	Gréer une bigue
C321.01	Gréer une bigue
C321.02	Gréer un mât de levage
C321.03	Gréer un trépied
C321.04	Faire une pomme de lance-amarre
C321.05	Faire un nœud de tête de turc
C221.01	Faire une épissure renversée
C221.02	Faire une épissure à œillet
C221.03	Faire une épissure longue
C121.01	Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure à demi-nœuds
C121.02	Surlier l'extrémité d'un cordage à l'aide d'une surliure bridée
C121.03	Effectuer un nœud de fouet
C121.04	Effectuer une demi-clé à transfiler
OREN 322 – Opérations de petites embarcations Obtenir une carte de qualification de conducteur d'embarcation de plaisance	
C322.01	Décrire les lois, les codes et les règlements
C322.02	Décrire la sécurité personnelle
C322.03	Décrire la sécurité à bord d'un navire
C322.04	Décrire la sécurité de la navigation
S.O.	Examen écrit pour la CCEP
OREN 323 – Opérations d'un navire Servir dans un environnement naval	
M323.01	Exercer les fonctions du corps de cadets
C323.01	Communiquer en utilisant des pavillons et des flammes
C323.02	Lancer l'appel du réveil

C323.03	Lancer l'appel de l'équipage au dîner
C223.01	Définir la terminologie navale
C223.02	Lancer l'appel pour rendre les honneurs
C123.01	Lire l'horloge de 24 heures
C123.02	Réciter l'alphabet phonétique
C123.03	Participer à un exercice de sémaphore
OREN 324 – Voile	
Naviguer en voilier conformément au niveau II de Voile blanche de l'Association canadienne de yachting	
M324.01	Se préparer pour une fin de semaine de navigation à la voile
M324.02	Se préparer à la navigation à la voile
M324.03	Faire un nœud et un ajut
M324.04	Gréer un voilier
M324.05	Accoster un voilier
M324.06	Échouer un voilier
M324.07	Redresser un voilier en cloche
M324.08	S'ajuster aux allures
M324.09	Naviguer contre le vent
M324.10	Naviguer dans la direction du vent
M324.11	Amarrer un voilier
OREN 325 – Instruction nautique	
Participer à une fin de semaine d'instruction nautique	
C225.01	Se préparer à une fin de semaine d'instruction nautique
C225.02A	Exercer les fonctions liées aux opérations de petites embarcations ou de petits navires faisant route
C225.02B	Participer à une activité nautique

FICHES DE RESPONSABILITÉS

Recruter des cadets.	Former des officiers du CIC.
Collecte de fonds.	Fournir des prix et des médailles.
Fournir des installations d’instruction au corps de cadets.	Organiser et diriger des programmes d’activités récréatives.
Fournir des fonds pour des activités d’instruction facultatives/des activités facultatives dirigées.	Fournir de l’équipement au corps de cadets.
Former les officiers du CIC.	Fournir les normes de qualification et les plans (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l’instruction des cadets.

Fournir des fonds pour les activités d'instruction et de soutien obligatoires.	Élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC et des IC.
Distribuer de l'équipement aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution.	Payer les officiers du CIC et les IC.
Sélectionner les cadets pour les CIEC.	Fournir des installations et du personnel aux CIEC.
Former et dissoudre des corps de cadets.	Développer des relations avec la communauté et les médias.
Superviser et administrer les corps de cadets.	Fournir des groupes de revue pour les revues officielles annuelles.